

OPERAM

L'étude OPERAM est un projet de recherche international de cinq ans. OPERAM est financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne et par le gouvernement suisse.

La réalisation de l'étude OPERAM nécessite la collaboration interdisciplinaire d'une équipe d'experts de multiples domaines tels que la médecine générale, la recherche clinique, la gériatrie, la pharmacie clinique, la médecine interne, les essais cliniques, les revues systématiques et les méta-analyses, l'informatique médicale, la pharmaco-économie et l'économie de la santé.

En Belgique, le projet est mené par le Clinical Pharmacy Research Group - Louvain Drug Research Institute (LDRI) de l'Université catholique de Louvain, en collaboration avec les Cliniques universitaires Saint-Luc



OPERAM est soutenu par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne (numéro de subvention 634238) et par le secrétariat d'état pour l'éducation, la recherche et l'innovation (SERI) (numéro de contrat 15.0137). Image sous license de Fotolia.

Centre Clinique

Cliniques universitaires Saint-Luc



Equipe de recherche

Université catholique de Louvain Louvain Drug Research Institute (LDRI)



Contact Projet OPERAM

Prof. O. Dalleur, pharmacien hospitalier clinicien
Prof. B. Boland, médecin gériatre
Prof. A. Spinewine, pharmacien hospitalier clinicien

Secrétariat de gériatrie, B2.1053,
Cliniques universitaires Saint-Luc
Avenue Hippocrate 10, 1200 Bruxelles

☎ 02.764.10.53 (Mme P. Malengreau, lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h à 16h et jeudi de 8h à 10h30)

✉ operam-info-saintluc@uclouvain.be

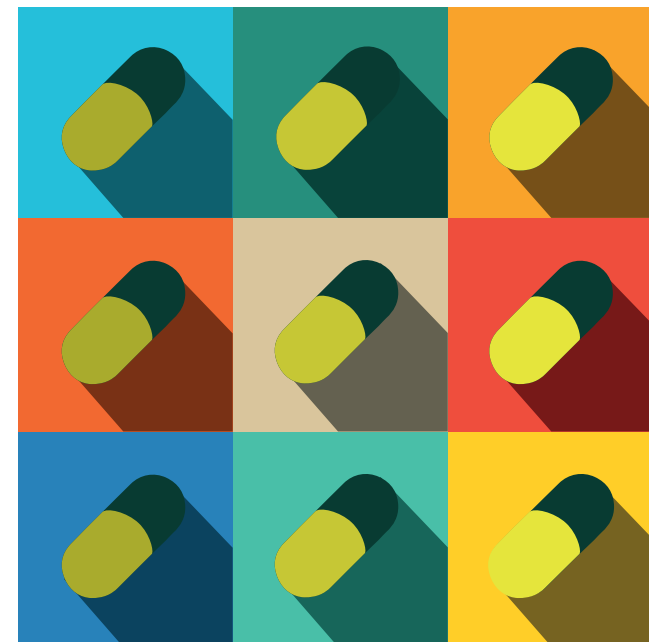
🌐 <http://www.operam-2020.eu>



Optimising Therapy to prevent avoidable hospital admissions in the multimorbid elderly

Une étude clinique européenne multicentrique randomisée

Informations pour les médecins généralistes



Cher/chère collègue,

OPERAM (OPTimising thERapy to prevent Avoidable hospital admissions in the Multimorbid elderly) est une étude clinique multicentrique européenne sur l'**optimisation du traitement médicamenteux** pour prévenir des hospitalisations évitables chez les personnes âgées avec multimorbidité.

En Belgique, l'étude est menée par les Prof. A. Spinewine, O. Dalleur et B. Boland et leur équipe de recherche à l'Université catholique de Louvain et aux Cliniques universitaires Saint-Luc.

Un de vos patients a consenti à participer à cette étude.

Par conséquent, nous aimerions vous donner quelques informations sur l'étude OPERAM dans ce dépliant.

Comme vous le savez, la plupart des personnes âgées souffrent de multiples maladies chroniques (multimorbidité) et nécessitent de multiples médicaments (polymédication) pour traiter leurs maladies. Néanmoins, les patients âgés avec multimorbidité sont souvent exclus des essais cliniques et la plupart des recommandations cliniques ne considèrent qu'une seule maladie à la fois. Le manque de données et l'application stricto sensu des multiples recommandations peuvent conduire à une polymédication inappropriée, une mauvaise compliance par les patients, ou encore une augmentation de leurs hospitalisations.

L'objectif de l'étude OPERAM est de diminuer le risque d'effets indésirables liés à la polymédication et en particulier d'évaluer si cela permet de réduire le nombre d'hospitalisations liées à un problème médicamenteux. Dans ce but nous comparons différentes méthodes de révision et d'optimisation des traitements médicamenteux.

L'étude OPERAM a débuté en décembre 2016. En Belgique, aux Cliniques universitaires Saint-Luc, 500 patients de plus de 70 ans avec multimorbidité et prenant régulièrement ≥ 5 médicaments seront inclus dans l'étude. Trois autres centres hospitaliers européens (Irlande, Pays-Bas et Suisse) participent à cette étude.

Pour toute question relative à l'étude OPERAM, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous remercions pour votre collaboration.

Sincères salutations,

Prof. O. Dalleur, pharmacien hospitalier clinicien

Prof B. Boland, médecin gériatre

Prof A. Spinewine, pharmacien hospitalier clinicien

Investigateurs OPERAM Cliniques universitaires Saint-Luc et Université catholique de Louvain

Quelles sont les implications pratiques de l'étude OPERAM pour mon patient et moi?

Des informations sur la santé de votre patient seront recueillies directement auprès de votre patient lors d'appels téléphoniques de suivi qui seront effectués durant un an par l'équipe de recherche OPERAM. Dans le cas où le patient le demande où s'il ne peut répondre à nos questions, il est possible que nous vous contactions.

Questions fréquemment posées:

Que dois-je faire si je considère que l'équipe OPERAM a recommandé un médicament qui ne convient pas à mon patient?

→ Toutes les recommandations faites par l'équipe OPERAM ont été préalablement discutées et approuvées par le médecin hospitalier en charge de votre patient. En tant que médecin généraliste, c'est vous qui connaissez le mieux la santé de votre patient. Par conséquent, si vous estimez que le traitement de votre patient n'est pas optimal, toute modification des médicaments est laissée à votre discrétion. Le rôle de l'équipe OPERAM est simplement d'émettre des suggestions pour optimiser la prise en charge médicamenteuse des patients à leur lieu de vie.

Dois-je contacter l'équipe OPERAM si je change le traitement médicamenteux de mon patient ?

→ Non, il ne faut pas contacter les chercheurs d'OPERAM. Les changements dans le traitement médicamenteux du patient seront enregistrés par notre équipe pendant la période de suivi de l'étude (lors des appels téléphoniques de suivi). Il se peut que nous vous contactions pour confirmer ces changements. Cependant, vous pouvez contacter les chercheurs pour leur faire part de votre opinion ou pour discuter d'un ou de plusieurs médicaments du patient.

Dois-je signaler les effets secondaires des médicaments?

→ Oui, la participation de votre patient à l'étude OPERAM ne change pas votre obligation de signaler les effets secondaires des médicaments à l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS). Vous n'êtes pas obligé de signaler les effets secondaires observés aux chercheurs de l'équipe OPERAM. Cependant, nous vous encourageons à le faire. L'enregistrement complet et précis des effets secondaires vécus par les patients inclus, contribuera à évaluer l'impact d'OPERAM.

Qui prend en charge les coûts d'une consultation médicale pour un effet secondaire ?

→ L'équipe OPERAM ne donne que des recommandations concernant le traitement médicamenteux. Le médecin prescripteur (à l'hôpital) et vous, en tant que médecin généraliste, êtes libres d'accepter ou de refuser ces recommandations. Dès lors, les effets secondaires doivent être gérés et leurs coûts couverts comme d'habitude.

Combien de temps dure la participation de mon patient à l'étude? Que dois-je savoir concernant le suivi de mon patient?

→ La participation à l'étude commence au cours d'une hospitalisation aux Cliniques universitaires Saint-Luc, lorsque l'intervention a lieu ou non en fonction de la randomisation (groupe d'intervention ou groupe de contrôle). Le suivi commence à la sortie de cette hospitalisation et comprend trois appels téléphoniques durant les 12 mois qui la suivent.



Votre avis sur l'étude est apprécié.

N'hésitez pas à contacter l'équipe de recherche.